

RAPPORT ECOCIDE

Un colloque s'est tenu au Monde le 11 février sur "le tour du monde des écomafias" à l'occasion duquel les journalistes ont présenté une série d'enquêtes sur des crimes environnementaux commis aux quatre coins de la planète.

A partir de là et de manière inédite, une équipe de juristes pilotée par Laurent Neyret a rendu un rapport comportant 35 propositions et 2 projets de Conventions internationales pour mieux sanctionner les crimes contre l'environnement.

Nicolas Hulot a salué la rencontre de deux rigueurs, celles des juristes et des journalistes. Quant à Christiane Taubira à qui Laurent Neyret a remis le rapport des juristes, elle a reconnu les limites du droit actuel et annoncé qu'elle diffuserait dès la fin du mois de février une circulaire fixant les nouvelles orientations de politique pénale en matière d'atteintes à l'environnement et qu'elle présenterait au premier semestre 2015 un projet de loi destiné à faire entrer le préjudice écologique dans le Code civil.

Article du Monde

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

http://nicolashulot.tumblr.com/

http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2015/02/11/le-prejudice-ecologique-va-etre-inscrit-dans-la-loi_4574065_3244.html